

PROCES-VERBAL
N° 01/2018

Assemblée primaire qui se déroule dans la salle du complexe communal.

M. Danny Defago, Président, ouvre la séance à 19h30. Il salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens.

Dite Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et par la diffusion d'un tout-ménage. Les comptes municipaux 2017 de la municipalité ont été soumis à consultation publique.

Danny Defago excuse M. Philippe Dumas, conseiller municipal et sans les nommer, les citoyens ayant pris la peine d'excuser leur absence.

Il soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée primaire
2. Nomination de scrutateurs
3. Présentation des comptes 2017 de la municipalité
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Divers
7. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

2. Nomination des scrutateurs

Danny Defago propose à **l'assemblée qui accepte à l'unanimité**, la nomination des scrutateurs suivants :

Mme Marianne Dussez et M. Jérôme Rossier.

3. Présentation des comptes 2017 de la municipalité

Fonctionnement

Après avoir donné quelques explications concernant la marge d'autofinancement et les amortissements du patrimoine financier, Danny Defago présente en résumé, au moyen d'un support de présentation, la récapitulation du compte de fonctionnement avec, en comparaison, les comptes 2016 ainsi que le résumé des comptes de fonctionnement 2017 avant amortissements du patrimoine administratif. Il en commente les divers postes, expliquant les différences favorables ou défavorables.

Les comptes de fonctionnement laissent apparaître des revenus pour Fr. 12'183'226.- et des charges pour Fr. 11'283'783.-, d'où une marge d'autofinancement de CHF 899'443.-.

Il invite ensuite l'assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il poursuit la présentation.

Investissements

Le Président commente les principaux investissements et résume la situation.

Nouveau complexe scolaire	CHF 313'221.-	
Réfection routes communales		
Les Collons 1800 et La Mura	CHF 275'546.-	
Aménagement place de l'église	CHF 138'041.-	
Nouveau véhicule TP	CHF 170'000.-	
Nouveau véhicule pompier (net)	CHF 26'400.-	
Réhabilitation STEP Chandoline	CHF 202'194.-	
Déchetterie du Crettatsin	CHF 422'176.-	
RPU's (net)	CHF 250'942.-	
Déversoir d'orages Sutor (net)	CHF 78'600.-	
Dépenses d'investissements		2'800'128.-
Recettes d'investissements		751'557.-
Investissement nets		2'048'570.-

Il expose ensuite le financement des investissements:

Marge d'autofinancement	899'443.-
Investissements nets	2'048'570.-
Manco de financement	1'149'127.-

et quelques chiffres clés :

Amortissements

Marge d'autofinancement	899'443.-
Amortissements ordinaires	673'428.-
Amortissements compl.	189'872.-
Excédent de revenus	36'142.-

Evolution de la fortune nette par habitant:

✚ 2016: Fr. 2'239.- (1'801 habitants)

✚ 2017: Fr. 1'444.- (1'813 habitants)

Danny Defago présente enfin brièvement le bilan au 31.12.2017.

Il invite ensuite l'assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Danny Defago passe la parole à M. Jean-Marc Bruttin de la Fiduciaire ECSA.

4. Rapport de l'organe de révision

M. Bruttin donne lecture du rapport de l'instance de révision. La fiduciaire a effectué l'audit du compte annuel de la municipalité, comprenant le bilan, le compte administratif (fonctionnement et investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

M. Bruttin termine en concluant que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la municipalité est nul. Durant l'exercice, la fortune nette a diminué par rapport à l'année précédente ;
- l'entretien final avec la délégation du Conseil municipal (commission des finances) a eu lieu ;
- selon l'appréciation des réviseurs, la municipalité est en mesure de faire face à ses engagements.

M. Bruttin recommande dès lors à assemblée d'approuver les comptes annuels 2017 tels que présentés.

Danny Defago donne la parole à l'assemblée lui demandant si elle a des questions à l'intention de M. Bruttin. Personne ne souhaite s'exprimer.

5. Approbation et décharge

Le Président remercie M. Bruttin et soumet à l'assemblée l'approbation des comptes municipaux 2017 ainsi que la décharge au Conseil municipal.

L'assemblée accepte, par voie de main levée, à l'unanimité, les comptes 2017 de la municipalité tels que présentés et approuvés par le Conseil municipal en séance du 17 mai 2018 et lui en donne décharge.

6. Divers

Danny Defago s'excuse pour les désagréments rencontrés par certains citoyens lors de la facturation de la taxe sur les chiens. La base de données communale a fait récemment l'objet d'une actualisation, les choses sont aujourd'hui rentrées dans l'ordre.

Le Président donne encore quelques brèves informations sur l'évolution de quelques projets communaux et notamment sur les premières réflexions en cours en lien avec les fusions de communes.

Il invite ensuite l'assemblée à faire part de ses éventuelles questions ou remarques.

Intervenants		Contenu de l'intervention
		<i>Réponse à l'intervenant</i>
1	Pierre-Alain Oggier	M. Oggier prend la parole pour remercier M. Pierre Carrupt et son équipe relevant la bonne gestion de l'eau lors des récentes intempéries.
2	Hervé Genolet	Déplore que certains numéros de téléphone de conseillers ne soient pas publiés sur le site internet de la commune.
	<i>Danny Defago</i>	La publication des numéros de téléphone privés est laissée à la libre appréciation des conseillères et conseillers concernés.
3	Madeleine Mayoraz	Déplore le dépôt grossier de déchets au départ de la route de La Lay.
	<i>Nicolas Mathieu</i>	Le nécessaire sera fait pour corriger la situation.
4	Jean-Michel Voirol	Souhaite savoir où en est l'installation de la fibre optique ?
	<i>Danny Defago</i>	L'installation avance dans les divers quartiers. Il relève que la commune bénéficie de cette installation grâce à l'initiative de l'ESR. Il invite donc citoyenne et citoyen à apporter sa contribution à ce développement en adhérant au programme multimedia de l'ESR.

Il profite de l'occasion pour féliciter vivement les élèves de la classe 6 H de M. Gaëtan Bruchez laquelle a remporté la veille de cette assemblée, à Bâle, la finale du tournoi du Championnat suisse de football des écoles (catégorie united filles-garçons).

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, avant de passer au dernier point de l'ordre du jour, le président remercie toutes les personnes ayant contribué au bon fonctionnement de la commune durant les derniers mois et à la bonne tenue de la présente assemblée.

7. Lecture et approbation du PV de séance

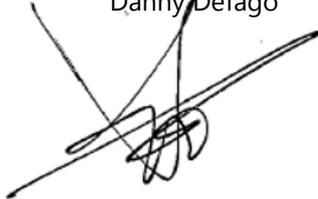
Le Président donne lecture du procès-verbal à l'assemblée primaire qui vient de s'achever. Il soumet ensuite ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 14 juin 2018 ne fait l'objet d'aucune remarque ou demande de modification et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Le Président clôt l'Assemblée primaire à 21 H 00 et invite citoyennes et citoyens à partager le verre de l'amitié.

Vex, le 14 juin 2018/mab

Le Président
Danny Defago

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the name Danny Defago.

La Secrétaire
M-France Bovier

A handwritten signature in black ink, featuring the initials 'M.F.B.' inside a circle, followed by a flourish, positioned below the name M-France Bovier.